

Ottawa, le 27 octobre 2025

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les députés,

Mon nom est Laurent Dubois et je suis le fier directeur de la SARTEC, la Société des auteurs et autrices de radio, télévision et cinéma. Je suis accompagné aujourd'hui par maître Véronyque Roy, avocate et conseillère en relations de travail.

La SARTEC représente près de 1 700 scénaristes qui écrivent en français à travers le Canada. Depuis 1949, nous défendons leurs droits, leurs intérêts socio-économiques et contribuons à valoriser leur apport fondamental à ce qui rend le Canada si unique, enviable et attirant : sa culture !

C'est pourquoi nous vous remercions de nous donner l'occasion de témoigner aujourd'hui, car nous sommes particulièrement inquiets des possibles répercussions du développement des outils d'IA générative pour notre secteur, mais encore plus spécifiquement pour nos autrices et auteurs.

Début juin, six organisations syndicales québécoises représentant près de 25 000 artistes et techniciens lançaient le manifeste « **L'art est humain** ». Ce plaidoyer pour un développement raisonnable et raisonné de l'IA a reçu un accueil très favorable au Canada, mais aussi hors de nos frontières. Le ministre de l'Identité et de la Culture canadiennes, Steven Guilbeault, y a d'ailleurs fait référence dans son allocution d'introduction lors de la dernière session de travail de l'UNESCO à Paris en juin dernier.

Ce manifeste cherche à porter la voix des artistes dans un débat public dominé par les discours de compagnies centrées sur des objectifs de pouvoirs et de profits.

Ces mêmes entreprises nous présentent l'IA comme une révolution. Un train qu'il faut attraper à tout prix sous peine de rester sur le quai des temps passés.

Mais l'IA n'est pas une révolution ! Elle est une innovation majeure, certes, mais pas une révolution. La notion de révolution implique de faire table rase du passé de manière brutale pour imposer de nouveaux paradigmes, de nouvelles règles du jeu.

Des syndicats comme la SARTEC, mettent des années à bâtir des conditions minimales de travail pour les artistes. Elles le font dans le cadre d'un dialogue social respectueux avec leurs vis-à-vis.

Des députés, comme vous Mesdames, Messieurs, mettent des mois à élaborer, négocier, promulguer des lois qui visent à organiser au mieux notre vie en société en spécifiant les droits et obligations de chaque Canadien et Canadienne.

La démocratie est un temps long fait de consultations, d'échanges et de compromis.

Laisserons-nous aujourd'hui quelques grandes entreprises de la Silicon Valley empiéter sur ce que nous sommes, sur notre bien commun, sur notre souveraineté ?

Pertes d'emplois, fuite de la propriété intellectuelle, pillage de contenus protégés sont les premiers impacts mesurables de cette évolution. Le récent vol de bijoux au musée du Louvre à Paris a fait les manchettes, mais dans le monde de l'IA générative, c'est un cambriolage permanent d'œuvres d'art au nom de l'innovation ! Tout comme les bijoux de la couronne française seront probablement découpés et fondus en métaux précieux, nos œuvres moissonnées par l'IA sont émiettées, désossées, fragmentées, et servent de matière première précieuse à la création de nouveaux contenus vides de toute valeur historique, émotionnelle, humaine, et vides de savoir-faire créatifs.

Les répercussions d'un développement mal encadré de l'IA dépassent d'ailleurs la seule considération économique. En effet, l'IA ne crée pas ; elle recycle. Elle divise pour mieux régner, et les algorithmes qui la façonnent n'échappent pas aux jugements et valeurs de celles et ceux qui les conçoivent et les mettent en marché. Les discours dominants continueront à dominer et les voix minoritaires verront le fossé des iniquités se creuser davantage encore. La diversité des expressions culturelles est menacée par manque de rentabilité, et, par le fait même, c'est la souveraineté culturelle du Canada qui est en jeu.

Nous appelons le Canada à saisir l'opportunité d'assumer un leadership fort sur ce défi pour rappeler que l'art est humain et doit le rester ! Un cadre strict et incontournable doit être élaboré, car ni les créatrices et créateurs seuls, ni leurs modestes associations professionnelles ne peuvent mener les recours pour faire valoir leurs droits face à des géants aux ressources quasi illimitées.

Des solutions existent. Elles requièrent un travail concerté et une bonne dose de courage. Elles impliquent des notions simples d'**autorisation**, de **transparence** et de **rémunération**.

Autorisation, car les créatrices et créateurs doivent pouvoir décider si oui, ou non, leurs œuvres peuvent être utilisées et dans quelles conditions, au travers d'une approche de type *opt-in* ou de consentement explicite.

Transparence, car les développeurs d'IA devraient être obligés de divulguer les contenus utilisés à des fins d'entraînement, mais **transparence** également pour les contenus générés par IA qui devraient être étiquetés comme tels aux yeux du grand public.

Et enfin, **rémunération**, car, faut-il le rappeler, le droit d'auteur est aussi un droit économique et la source de revenus principale des autrices et auteurs. Sur ce point nous appuyons l'idée d'un modèle de licences déjà éprouvé.

Nous serons ravis d'échanger avec vous et de répondre à vos questions.

Merci de votre écoute.

Laurent Dubois
Directeur général de la SARTEC